

RESTRUCTURATION DE 4 LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE A HAUT DU THEM - CHATEAU-LAMBERT (70440)

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune de HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
3, Rue de la Vierge
70440 HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
tel. 03 84 20 40 84

MAITRISE D'ŒUVRE

Sarl d'Architecture Ambiance et Atmosphère
15 rue du Fahys
70 200 LURE
tel. 03 84 30 26 97

Economiste : Sarl BECIF
26 place P.Rénet
70 000 VESOUL
tel. 03 84 76 50 81

BET Structure : Sarl STRUCTUREST
Pôle technologique de Nancy-Brabois
6 allée Pelletier Doisy
54 603 VILLERS LES NANCY CEDEX
tel. 03 83 61 44 16

BET Fluides : ENEBAT THERMIQUE SARL
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71

BET Electricité : ENEBAT SAS
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71



D.C.E.

C.C.T.P

LOT N°05

**PLATRIERIE
ISOLATION
PEINTURE**

Date du document: 30/04/2015

1 – GENERALITES

1.1 OBJET

1.1.1 Le présent descriptif traite de l'ensemble des travaux nécessaires de PLATRERIE ISOLATION – PEINTURE, pour la restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à Haut du Them - Château Lambert (70440) pour le compte de la commune de Haut du Them - Château Lambert - 3, Rue de la Vierge à Haut du Them - Château Lambert - 70440

1.2 CONFORMITE AUX DOCUMENTS OFFICIELS

1.2.1 L'entrepreneur devra de part ses connaissances, suppléer à toute erreur ou omissions des plans, du CCTP et du cadre de bordereau de prix dont les indications n'ont pas de caractère limitatif
Il devra considérer comme prévu au marché et exécuter tous les travaux que les usages de sa profession indiquent comme nécessaires au parfait achèvement de ses ouvrages, dans les règles de l'art.

1.3 BASE DE CALCUL

1.3.1 Outre les prescriptions particulières contenues dans le présent descriptif, les calculs seront soumis aux Règles, Normes, DTU et prescriptions en vigueur à la date de remise des offres :

- Aux DTU suivants :
- DTU 20.1 : Ouvrages en maçonnerie de petits éléments : Parois et murs
- DTU 25.1 : Enduits intérieurs en plâtre
- DTU 25.232 : Plafonds suspendus. Plaques de plâtre à enduire – Plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues
- DTU 25.31 : Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit au plâtre – Exécution des cloisons en carreaux de plâtre
- DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de parement en plâtre – Plaques à faces cartonnées
- DTU 25.42 : Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwiches – Plaques de parement en plâtre isolant
- DTU 26.1 : Enduits aux mortiers de ciments, de chaux et de mélange plâtre et chaux aérienne
- DTU 59.1 : Travaux de peinture des bâtiments
- DTU 59.4 : Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux
- Aux documents publiés par le CSTB
- Aux Certificats d'agrément et Avis Techniques du CSTB correspondant aux divers matériaux à mettre en œuvre pour le présent lot
- Aux Normes Françaises de l'association de normalisation (AFNOR) homologuées par Arrêté Ministériel en vigueur à la date de remise des offres applicables aux travaux de Plâtrerie, Isolation, Peinture, accessoires et produits entrant dans la composition du présent marché
- Aux prescriptions techniques et administratives du REEF
- Aux Normes et Règlements acoustique
- A l'accessibilité des personnes handicapées à mobilité réduite aux établissements recevant du public

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE**

- Arrêté de permis de construire
- Au Code de la Construction et de l'Habitation (Articles R123-1 à R 123-55) :
 - Construction des bâtiments
 - Sécurité et protection des immeubles / Sécurité et protection contre l'incendie
- Au Code de l'Environnement
- Au Code de la Santé Publique
- Au Code du Travail
- Au règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP :
Arrêté du 25 juin 1980 modifié et complété portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public

1.3.2 Pièce à consulter

- Le P.G.C.S.P.S. : Les entreprises devront prendre connaissance du P.G.C.S.P.S., qui sera joint au présent dossier, établi par le coordonnateur S.P.S., et tenir compte, dans son offre, des recommandations et exigences inscrites dans le dit document.

1.4 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

1.4.1 Provenance des Matériaux :

Avant l'exécution des travaux, l'entreprise adjudicataire devra indiquer à l'Architecte et/ou au Maître d'œuvre la provenance des matériaux et le nom des fournisseurs avec les références et les garanties d'emploi données par ces derniers
Les différents échantillons de tous les matériaux seront remis à l'Architecte et/ou au Maître d'œuvre et soumis avant le commencement des travaux au contrôle des concepteurs

1.4.2 Matériaux :

La nature, la qualité des matériaux employés, leur mise en œuvre et l'exécution des ouvrages devront être conformes à la liste du Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux.
Les prescriptions et les marques des matériaux sont données à titres indicatifs. Les entrepreneurs pourront utiliser des produits de marque différente dès lors que ceux-ci sont similaires et de qualité équivalente et qu'ils auront reçu le visa de l'Architecte et/ou du Maître d'œuvre après présentation des échantillons.
A défaut de documents techniques précisant les conditions, règles et prescriptions de mise en œuvre données par le fabricant.
Il est bien entendu que l'emploi des procédés ou matériaux non traditionnels ne peut être admis que sur présentation par l'entreprise de l'Avis Technique du CSTB et dans tous les cas où un accord des assurances de responsabilité biennale ou décennale est nécessaire, l'entrepreneur doit justifier cet accord

1.4.3 Contrôle et essais des matériaux :

Avant l'exécution des travaux, l'entreprise adjudicataire devra indiquer à l'Architecte et/ou au Maître d'œuvre la provenance des matériaux et le nom de ses fournisseurs avec les références et les garanties d'emploi données par ces derniers.
Les différents échantillons de tous les matériaux seront remis à l'Architecte et/ou au Maître d'œuvre et soumis avant le début des travaux au contrôle des différents intervenants dans l'équipe de maîtrise

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE**

Tous les essais, contrôle et études nécessités par les travaux ou demandés par l'Architecte et/ou le Maître d'œuvre ou le Maître d'ouvrage seront effectués par un organisme proposé par l'entreprise et agréé par l'Architecte et/ou le Maître d'œuvre, les frais en résultant étant à la charge de l'entreprise.

Les contrôles et essais suivants pourront être demandés par l'Architecte, le Maître d'œuvre et/ou le Maître d'Ouvrage, les frais en résultant étant à la charge de l'entreprise :

- Essais de résistance des matériaux mis en œuvre au titre du marché

1.4.4 Nettoyage du chantier :

L'attention de l'entreprise est particulièrement attirée sur les obligations concernant le nettoyage.

Les nettoyages seront effectués quotidiennement par les entrepreneurs pendant toute la durée du chantier. Contractuellement, les entrepreneurs ont à leur charge le nettoyage général :

- Pour les opérations préalable à la réception des travaux
- A la livraison pour les autres corps d'états des zones ou leurs travaux ont été Réalisé

L'entreprise devra l'évacuation de ces déchets jusqu'aux Déchetteries agréées y compris frais de Déchetterie inclus

Si ces directives ne sont pas respectées, l'Architecte, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'œuvre pourra faire procéder aux nettoyages, réparations et remises en état nécessaires, aux frais de l'entrepreneurs ou de compte prorata

Elle devra laisser le chantier propre et libre de tous déchets et ce pendant et après l'exécution des travaux dont elle est chargé.

Les nettoyages en cours de travaux seront exécutés quotidiennement et les gravois et déchets seront évacués au fur et à mesure dans une déchetterie spécialisée avec frais de dépôt inclus.

L'entreprise est responsable du stockage et de l'évacuation de ses gravats, déchets et différents produits de démolition et/ou de conditionnement des matériaux

Elle est tenue de nettoyer et évacuer ses gravois et déchets provenant de ses travaux aux abords du Bâtiment.

Le stockage de déchets et décombres aux abords du Bâtiment est strictement interdit.

L'entrepreneur est tenu de laisser les ouvrages qu'il a exécutés en un état tel que le corps d'état qui lui succède puisse exécuter son travail et ses prestations sans sujétions supplémentaires

En cas de défaillance, ceux ci seront ramassés sur l'ordre de l'Architecte, du Maître d'œuvre, de l'O.P.C ou du S.P.S aux frais des Entreprises intéressées.

Chaque entreprise à la charge du nettoyage, de la réparation et de la remise en état des installations qu'il a salies ou détériorées.

1.4.5 Plans d'Atelier et de Chantier (P.A.C.) :

L'entrepreneur du présent lot établira tous les calculs, plans d'exécution et plans d'atelier et de chantier nécessaires à la réalisation des ouvrages.

Il devra soumettre les plans et calcul à l'agrément de l'Architecte et/ou du Maître d'œuvre ainsi que du Bureau de Contrôle pendant la période de préparation de chantier ou dans un délai de 5 semaines avant la réalisation de ou des ouvrages

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE**

Ces plans devront respecter les dispositions des plans établis par l'Architecte et/ou le Maître d'œuvre, sauf accord de ces derniers sur des éventuelles variantes proposées.

Aucun ouvrage ne sera entrepris sans l'accord de l'Architecte et/ou du Maître d'œuvre ainsi que du Maître d'ouvrage

L'approbation des plans ne diminue en rien la responsabilité de l'entreprise

1.5 LIMITE DE PRESTATION – RESERVATIONS – PERCEMENTS – SCHELLEMENTS

1.5.1 L'entreprise est tenue d'obtenir de l'Architecte, du Maître d'œuvre et/ou des autres entreprises chargées des autres corps d'état, toutes les prescriptions, descriptions et renseignements sur les ouvrages pouvant avoir une relation avec ceux du présent lot.

Elle devra donner toutes les indications et plans de détails nécessaires pour les réservations à laisser par l'entreprise de «Gros-œuvre»

Au cas où ces indications n'auraient pas été données en temps voulu, les refouillements, percements, etc... devront être réalisés par l'entreprise du présent lot : Tous les percements réalisés par l'entreprise, seront effectués par «Carottage», tous les rebouchages des trous percés et réservés sont à la charge de l'entreprise Il devra travailler en étroite collaboration avec les entreprises chargées des autres corps d'états pour faciliter la coordination et l'exécution des travaux.

1.6 EXECUTION DES TRAVAUX

1.6.1 Obligations de l'entrepreneur

L'entrepreneur titulaire du présent lot est tenu de s'assurer du parfait achèvement de ses ouvrages, sachant que le présent CCTP n'est en rien limitatif et ne déroger d'aucune manière aux règles de l'art.

L'entrepreneur est de part sa qualification, apte à palier à tous défauts d'énonciation. De ce fait, il ne pourra prétendre à aucun règlement en plus-value, ni se dérober devant l'obligation de conformité et du respect des réglementations en vigueur régissant les travaux de sa spécialité. Par ailleurs, si préalablement ou en cours d'exécution, des modifications d'ordre secondaire (Travaux accessoires et annexes) inhérentes à tout chantier s'avèrent nécessaires, l'entreprise ne saurait, de ce fait, demander un quelconque supplément

L'entrepreneur devra établir ses quantités en fonction du CCTP, les quantités portées dans le cadre de bordereau de prix sont fournies à titre indicatif pour renseignements sur la consistance du projet, celles-ci n'ayant aucune valeur contractuelle. Dans le cas où celles portées dans le cadre de bordereau de prix sont utilisées, elles sont réputées avoir été vérifiées par l'entreprise et ne pourront plus être contestées.

Avant toute commande de matériel, l'entrepreneur est tenu de vérifier obligatoirement les cotes disponibles pour l'emplacement du matériel, ainsi que l'adéquation de ces caractéristiques aux configurations définitives des installations

1.6.2 Températures – Déshumidification des locaux

L'entreprise du présent lot devra assurer la mise en œuvre des matériaux de plâtrerie et de peinture aux conditions climatiques préconisées par les différents fabricants.

Dans le cas où les conditions climatiques ne seraient pas satisfaisantes, l'entreprise du présent lot devra le chauffage de l'ensemble des pièces, locaux et/ou étage ou

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE**

elle doit assurer des prestations et ce jusqu'à ce que les matériaux ne présentent plus aucun risque de détérioration suite aux mauvaises conditions climatiques.
De même, pour les travaux de peinture, l'entreprise devra s'assurer que les supports sont parfaits et apte aux travaux de peinture et de finition

1.6.3 Cloisonnement :

Font partie des travaux de cloisonnement :

- Le transport, la fourniture et la mise en œuvre des matériaux composant les cloisonnements
- L'implantation et le traçage du développé des cloisons
- Le montage et le démontage des échafaudages pour la réalisation des prestations

1.6.4 Plafonds :

Font partie des travaux pour la réalisation des plafonds :

- Le transport, la fourniture et la mise en œuvre des matériaux composant les plafonds
- L'implantation et le traçage des ossatures primaires et/ou secondaires
- Le montage et le démontage des échafaudages pour la réalisation des prestations

1.6.5 Enduits :

Font partie des travaux d'enduits :

- Le dépoussiérage, le brossage des supports ainsi que les rebouchages éventuels nécessaires
- La fourniture et l'application des produits d'accrochage selon la nature des supports (Enduits, bétons, etc...)
- La réalisation éventuelle des dégrossis ou recharges locales
- La fourniture et la mise en œuvre d'armatures ou trames de renfort aux jonctions des matériaux de différentes natures
- Le montage et le démontage des échafaudages pour la réalisation des prestations

1.6.6 Parements en plaques de plâtre :

Font partie des travaux pour la réalisation des parements en plaques de plâtre :

- Le transport, la fourniture et la mise en œuvre des matériaux composant les ouvrages à parements en plaques de plâtre
- L'implantation et le traçage des ouvrages à parements en plaques de plâtre
- La fourniture et la pose des plaques de plâtre y compris accessoires divers : Plots de colle dans les cas de complexes de doublage, ossatures métalliques, dispositifs de suspension, appuis intermédiaires, matériaux de fixation, matériaux de traitement des joints (Bandes, enduits, etc...) dispositifs de traitement et de renfort des angles saillants et/ou rentrants, protection en pied des cloisons au droit des locaux «humides», etc...
- Le montage et le démontage des échafaudages pour la réalisation des prestations

1.6.7 Isolation :

Font partie des travaux pour la réalisation des isolations :

- Le transport, la fourniture et la mise en œuvre des matériaux composant les isolations
- La fourniture et mise en œuvre de l'ensemble des matériaux d'isolation définis dans le CCTP
- Le montage et le démontage des échafaudages pour la réalisation des prestations

1.6.8 Préparations pour la réalisation des travaux de peinture :

**SARL BECIF – 26, Place Pierre Rénet – 70000 Vesoul - Tel : 03.84.76.50.81 – Fax : 03.84.68.04.58
E-mail : becif.jeanjacques.polien@orange.fr**

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE**

Font partie des travaux pour la réalisation des travaux de préparation pour les travaux de peinture :

- Le transport, la fourniture et la mise en œuvre des matériaux composant les travaux préparatoires
- Les travaux préparatoires nécessaires, à savoir : Egrenage, enduisage, rebouchage et ponçage
- La réalisation et la mise en œuvre de couches d'impression intermédiaires
- La réalisation et la mise en œuvre des couches de finition avec un minimum de deux couches de finition
- En général, l'entreprise devra tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages
- Le montage et le démontage des échafaudages pour la réalisation des prestations

1.6.9 Protection des ouvrages :

L'entreprise sera responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux. Elle devra prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la protection de ses ouvrages d'une manière efficace et durable

1.6.10 Nettoyage général et mise en service :

Font partie des travaux pour la réalisation des travaux de nettoyage :

- Ces nettoyages devront être réalisés sur toutes les parties apparentes des ouvrages suivants :
 - Sols, revêtements de sols divers
 - Revêtements verticaux
 - Quincailleries diverses (Boutons de portes, béquilles, etc...)
 - Vitres et glaces aux deux faces tant pour les menuiseries extérieures que pour les menuiseries intérieures
- Sont compris dans les travaux de nettoyage, le balayage, et l'évacuation des gravas et déchets provenant de ces nettoyages
- Les travaux de nettoyage devront faire disparaître les tâches de peinture ou de produits utilisés, les tâches de plâtre et de mortier divers
- Les produits employés (Solvants, décapants, etc...) et les procédés mis en œuvre (Grattage, ponçage, etc...) doivent être approprié aux différents matériaux afin de ne pas provoquer l'altération des matières en elles-mêmes ou de leur état de surface (Poli, brillant, etc...)
- Dans les cas de revêtements (Sols et/ou verticaux) non traditionnels, il sera nécessaire de se référer, pour les nettoyages, aux indications données par les différents fabricants

1.7 CONTROLE INTERNE DES ENTREPRISES

En début de chantier, l'Entrepreneur donnera le nom de la personne chargée d'assurer le contrôle des matériaux et de leur mise en oeuvre.

Le contrôle interne auquel sont assujetties les Entreprises doit être réalisé à différents niveaux :

- Au niveau des fournitures, quel que soit leur degré de finition, l'Entrepreneur s'assurera que les produits commandés et livrés sont conformes aux Normes et aux spécifications complémentaires éventuelles du marché.
- Au niveau du stockage, l'Entrepreneur s'assurera que celles de ses fournitures qui sont sensibles aux agressions des agents atmosphériques ou aux déformations mécaniques

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE**

sont convenablement protégées.

- Au niveau de l'interférence entre corps d'états, l'Entrepreneur vérifiera, tant au niveau de la conception que de l'exécution, que les ouvrages à réaliser ou exécutés par d'autres corps d'états permettent une bonne réalisation de ses propres prestations.
- Au niveau de la fabrication et de la mise en oeuvre, le responsable des contrôles internes de l'Entreprise vérifiera que la réalisation est faite conformément aux DTU ou Règles de l'Art.
- Au niveau des essais, l'Entrepreneur réalisera les vérifications ou essais imposés par le DTU et les Règles Professionnelles et les essais particuliers exigés par les pièces écrites.
- L'Entrepreneur tiendra à la disposition du Bureau de Contrôle :
 - La liste des vérifications envisagées par l'entreprise pour s'assurer de la bonne exécution des ouvrages
 - La formalisation de ces vérifications, permettant de s'assurer qu'elles sont effectuées de manière satisfaisantes

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

1 CLOISONS

1.1 CLOISONS EN PLAQUES DE PLATRE

- 1.1 1 ■ Cloisons de distribution du type 72/48 compris isolation intérieures par 45 mm de laine de verre
- Description du Matériau :
- Ossatures métalliques constituées de rails et de montants en acier galvanisé de 6/10° d'ép et de 48 mm de largeur
 - Une plaque de plâtre B13 standard sur chaque face
 - Une isolation en laine minérale semi-rigide de 45 mm d'ép.
- Pose et mise en oeuvre :
- Traitement des joints suivant les prescriptions et instructions du Fabricant
 - Bandes armées aux angles saillants
 - Renforts pour appareils sanitaires et de chauffage
 - Pied de cloison, protéger soit par un feutre bitumé, ou soit par un polyane de 100 Microns.
 - La mise en oeuvre sera conforme au DTU 25-41 (Ou aux Avis Techniques) et aux recommandations du Fabricant.
- Particularité :
- Compris toutes sujétions de renforts internes pour renforcements au droit des appareils sanitaires, etc... selon demandes, prescriptions et instructions des autres Corps d'Etats
- Localisation :
- | | | |
|----------------------|----------------------------|-----------------|
| .Niveau RdC | Logement 1 "PMR" | Pour l'ensemble |
| | Logement 2 "Séniors" | Pour l'ensemble |
| Niveau 1°Etage | Logement 3 | Pour l'ensemble |
| Niveau Combles | Logement 4 | Pour l'ensemble |

- 1.1 2 ■ Cloisons du type 98/48 compris isolation intérieures par 45 mm de laine de verre
- Description du Matériau :
- Ossatures métalliques constituées de rails et de montants en acier galvanisé de 6/10° d'ép et de 48 mm de largeur
 - Deux plaque de plâtre B13 standard sur chaque face
 - Une isolation en laine minérale semi-rigide de 45 mm d'ép.
- Pose et mise en oeuvre :
- Traitement des joints suivant les prescriptions et instructions du Fabricant
 - Bandes armées aux angles saillants
 - Renforts pour appareils sanitaires et de chauffage
 - Pied de cloison, protéger soit par un feutre bitumé, ou soit par un polyane de 100 Microns.
 - La mise en oeuvre sera conforme au DTU 25-41 (Ou aux Avis Techniques) et aux recommandations du Fabricant.
- Particularité :
- Compris toutes sujétions de renforts internes pour renforcements au droit des appareils sanitaires, etc... selon demandes, prescriptions et instructions des autres Corps d'Etats
- Localisation :
- | | | | |
|----------------------------|------------------|-----------------------|--|
| .Niveau RdC | Dégagement | Pour l'ensemble | - Cloison au droit de l'accès aux Caves sous 1°Volée d'escalier |
| | | | - Cloisons des Gains Techniques |
| Hall | | Pour l'ensemble | - Cloison séparative sur le Dégagement et cloisons de la Gaine Technique EdF |
| Logement 1 "PMR" | | Pour l'ensemble | - Cloison de gaine technique dans logement |
| Logement 2 "Séniors" | | Pour l'ensemble | - Cloison de gaine technique |

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

dans logement

Niveau 1°Etage	Cage d'escalier	Pour l'ensemble
	Logement 3	Pour l'ensemble
Niveau Combles	Cage d'escalier	Pour l'ensemble
	Logement 4	Pour l'ensemble

- 1.1 3 ■ Plus-Value sur les parements des cloisons ci-dessus pour remplacement des plaques type BA13 "Standard" par des plaques hydrofugées du type Placomarine BA13 ou techniquement équivalent

► **Localisation :**

.Niveau RdC	Logement 1 "PMR"	Salle d'eau
	Logement 2 "Séniors"	Salle d'eau
Niveau 1°Etage	Logement 3	Salle d'eau
Niveau Combles	Logement 4	Salle d'eau

2 DOUBLAGES

2.1 DOUBLAGES EN PLAQUES DE PLATRE

Doublages en plaques de plâtre

Description du Matériau :

- Ossatures métalliques composées de Rails hauts et bas et de montants verticaux en acier galvanisé à chaud avec perforations dans les montants verticaux pour le passage de câbles électriques ou autres canalisations, implantation tous les 0,40 ml ou tous les 0,60 ml d'axe en axe avec selon besoins et/ou nécessités et selon les Règles d'élanement, les spécifications et prescriptions du Fabricant, le doublage de ces montants dos à dos pouvant être nécessaire pour respecter les règles d'élanement.
- Parements constitués de plaques composées d'une âme en plâtre renforcée par une armature en carton spécial.

Pose et mise en oeuvre :

- Etanchéité à l'air en périphérie des ossatures métalliques (Rails et montants) par bande résiliente en mousse avec une face adhésive du type "Bande Résiliente Isover" des Ets Isover ou équivalent
- Bande de calfeutrement souple en laine de verre du type Isolair de la Ste Isover ou équivalent, bourrée en partie basse des plaques et en parties verticales selon besoins et/ou nécessités compris complément et finition aux nus des parements par mastic d'étanchéité à l'air de 1°Catégorie et portant le Label SNJF
- En partie basse de l'ensemble des doublages, protection par film polyane de 100 Microns d'ép. y compris relevés et/ou remontées verticales sur hauteur adaptée, aux deux faces, pour éviter la réhumidification des pieds des doublages lors de l'exécution de la chape de ravoilage et de la chape de finition
- Protection des arêtes saillantes par bandes armées.
- Les joints seront traités suivant la Technique et avec les produits du Fabricant (Bandes + Enduit).
- La mise en oeuvre sera conforme au DTU 25-41 (Ou aux Avis Technique) et aux recommandations du Fabricant.

- 2.1 1 - Pour parties courantes au droit de parties à isoler (Murs extérieurs)
- Type Placostil des Ets Placoplâtre ou équivalent
- Parement composé de 1 plaque du type BA 13

► **Localisation :**

.Niveau RdC	Dégagement	Pour l'ensemble
	Hall	Pour l'ensemble
	Logement 1 "PMR"	Pour l'ensemble
	Logement 2 "Séniors"	Pour l'ensemble
Niveau 1°Etage	Cage d'escalier	Pour l'ensemble
	Logement 3	Pour l'ensemble
Niveau Combles	Cage d'escalier	Pour l'ensemble
	Logement 4	Pour l'ensemble

- 2.1 2 - Pour parties courantes au droit de parties à isoler (Murs intérieurs)
- Type Placostil des Ets Placoplâtre ou équivalent
- Parement composé de 1 plaque du type BA 13

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

► Localisation :

.Niveau RdC	Dégagement	Pour l'ensemble
	Hall	Pour l'ensemble
	Logement 1 "PMR"	Pour l'ensemble
	Logement 2 "Séniors"	Pour l'ensemble
Niveau 1°Etage	Cage d'escalier	Pour l'ensemble
	Logement 3	Pour l'ensemble
Niveau Combles	Cage d'escalier	Pour l'ensemble
	Logement 4	Pour l'ensemble

- 2.1 3 - Pour retours de doublages devant recevoir une isolation en ébrasements d'ouvertures extérieures
- Type Placostil des Ets Placoplâtre ou équivalent
- Parement composé de 1 plaque du type BA 13

► Localisation :

.Niveau RdC	Dégagement	Pour l'ensemble
	Hall	Pour l'ensemble
	Logement 1 "PMR"	Pour l'ensemble
	Logement 2 "Séniors"	Pour l'ensemble
Niveau 1°Etage	Cage d'escalier	Pour l'ensemble
	Logement 3	Pour l'ensemble
Niveau Combles	Logement 4	Pour l'ensemble

- 2.1 4 ■ Plus-Value sur les parements des doublages ci-dessus pour remplacement des plaques type BA13 "Standard" par des plaques hydrofugées du type Placomarine BA13 ou techniquement équivalent

► Localisation :

.Niveau RdC	Logement 1 "PMR"	Salle d'eau
	Logement 2 "Séniors"	Salle d'eau
Niveau 1°Etage	Logement 3	Salle d'eau
Niveau Combles	Logement 4	Salle d'eau

3 PLAFONDS

3.1 PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE

Plafonds en plaques de plâtre

Description du Matériau :

- Ossatures métallique composées de rails ou de montants en acier galvanisé de 6/10° d'ép.
- Entraxes maximum des ossatures :
 - Primaire : 1,20 ml
 - Secondaire : 0,60 ml
- Façons de chevêtres selon nécessités avec les profils d'ossature à l'aplomb des trappes d'accès aux combles.
- Parements constitués de plaques avec âme en plâtre renforcé par une armature en carton spécial et dont la résistance à la diffusion de la vapeur d'eau a été renforcée par l'adjonction, au dos des plaques, d'un film pare-vapeur en aluminium
- Suspentes en tiges filetées ou autre système réglable de longueur appropriée pour fixations au support.
- Suspentes du type "Renforcé" lorsque les plénums seront supérieurs à 200 mm de Hauteur

Pose et mise en oeuvre :

- Toutes sujétions de recherches au droit des plafonds existants des points d'ancrages et/ou réseaux de solives et/ou d'ossatures existants
- Fixations des plaques constituant le parement perpendiculairement à l'ossature.
- Les joints seront traités suivant la Technique et avec les produits du Fabricant (Bandes + Enduit)
- La mise en oeuvre sera conforme au DTU 25-41, à l'Avis Technique N°9/86-388 et aux recommandations du Fabricant.

NOTA :

- Compris toutes sujétions de réservations, caissons, niches, habillages, retombées, remontées, etc...
- Compris façon de "Chevêtre" dans les ossatures métalliques au droit des trappes d'accès aux collecteurs de chauffage (Pose des trappes assurée par le Titulaire du Lot Menuiseries Intérieures Bois)

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

- 3.1 1 - Type Placostil des Ets Placoplâtre ou techniquement équivalent
- Nb. et type de plaque/parement : 1 x 13 mm
- Type de plaque : BA 13
- Pour plafonds horizontaux et/ou rampants
- Localisation :
- | | | |
|----------------------|----------------------------|--|
| .Niveau RdC | Logement 1 "PMR" | Pour l'ensemble |
| | Logement 2 "Séniors" | Pour l'ensemble |
| Niveau 1°Etage | Logement 3 | Pour l'ensemble |
| | | - Pour l'ensemble du logement
excepté dans Cuisine, Wc et
Entrée |
| Niveau Combles | Logement 4 | Pour l'ensemble |
- 3.1 2 - Plafond Coupe-Feu 1 Heure
- Type PLACOSTIL des Ets Placoplâtre ou techniquement équivalent
- Nb. et type de plaque/parement : 2 x 13 mm
- Type de plaque : STUCAL BA 13 M0
- Avec joints transversaux et longitudinaux protégés
- Localisation :
- | | | |
|----------------------|-----------------------|-------------------------|
| .Niveau RdC | Dégagement | Pour l'ensemble |
| | Hall | Pour l'ensemble |
| Niveau 1°Etage | Cage d'escalier | Pour l'ensemble |
| | Logement 3 | Cuisine
Entrée
Wc |
| Niveau Combles | Cage d'escalier | Pour l'ensemble |

3.2 DIVERS

- 3.2 1 ■ Retombée verticale au droit des baies et/ou ensembles menuisés extérieurs
Description du Matériau :
- Ossatures métalliques composées de rails et de montants en acier galvanisé de 6/10° d'ép.
- Parements constitués de plaques du type BA 13 composées d'une âme en plâtre renforcée par une armature en carton spécial.
Pose et mise en oeuvre :
- Toutes sujétions de recherches au droit des plafonds existants des points d'ancrages et/ou réseaux de solives et/ou d'ossatures existants
- Fixations des plaques constituant les parements, perpendiculairement aux ossatures.
- Fixations des ossatures sur les éléments du Gros-Oeuvre ou des faux-plafonds.
- Les joints seront traités suivant la Technique et avec les produits du Fabricant (Bandes + Enduits)
- La mise en oeuvre sera conforme au DTU 25-41, à l'AVis Technique N°9/86-388 et aux recommandations du Fabricant.
- Hauteur selon besoins et/ou nécessités
- Localisation :
- | | | |
|-------------------|----------------------------|-----------------|
| .Niveau RdC | Hall | Pour l'ensemble |
| | Logement 1 "PMR" | Pour l'ensemble |
| | Logement 2 "Séniors" | Pour l'ensemble |
- 3.2 2 ■ Retombée verticale au droit des plafonds en plaques de plâtre cartonées
Description du Matériau :
- Ossatures métalliques composées de rails et de montants en acier galvanisé de 6/10° d'ép.
- Parements constitués de 2 plaques en STUCAL BA13 M0 composées d'une âme en plâtre renforcée par une armature en carton spécial.
Pose et mise en oeuvre :
- Fixations des plaques constituant les parements, perpendiculairement aux ossatures.
- Fixations des ossatures sur les éléments du Gros-Oeuvre (Sous-face des planchers existants conservés)

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

- Les joints seront traités suivant la Technique et avec les produits du Fabricant (Bandes + Enduits)
- La mise en oeuvre sera conforme au DTU 25-41, à l'AVis Technique N°9/86-388 et aux recommandations du Fabricant.

- Hauteur selon besoins et/ou nécessités

► Localisation :

Niveau RdC	Dégagement	Pour l'ensemble Pour l'ensemble	- Au droit du faux-plafond acoustique en extrémité des gaines techniques
Niveau 1 ^{er} Etage	Cage d'escalier	Pour l'ensemble Pour l'ensemble	- Au droit du faux-plafond acoustique sur le palier devant le logement
Niveau Combles	Cage d'escalier	Pour l'ensemble	- Au droit du faux-plafond acoustique sur le palier devant le logement

- 3.2 3 ■ Façon d'habillage au droit de châssis de toit compris toutes sujétions d'ossatures, habillages verticaux, inclinés, etc...bandes armées, coupes, découpes, ajustages, etc...

- Pour châssis de toit de dimensions de 114 cm x 118 cm de Ht.

► Localisation :

Niveau Combles	Logement 4	Chambre 1 Chambre 2 Cuisine Grenier Séjour
----------------------	------------------	--

3.3 FAUX-PLAFOND ACOUSTIQUE

- 3.3 1 ■ Faux-plafond "Acoustique" avec ossature apparente

Description du Matériau :

- Faux-plafond des Ets OWA ou techniquement équivalent, comprenant :

- Ossatures en profilés d'acier galvanisé avec semelle visible de 15 mm de largeur, laquée (Coloris au choix de l'Architecte dans le nuancier RAL), constituée de :

- Profilés porteurs en files parallèles tous les 1,20 ml environ

- Entretoises affleurées au support tous les 0,50 ml environ

- Cornières de rive laquée à joint creux en périphérie

- Dalles de couleur (Coloris au choix de l'Architecte dans le nuancier du Fabricant) composées de laine minérale blanche bio-soluble, de densité d'environ 300 Kgs/M3, classées M0, feuillurés sur chants

Pose et mise en oeuvre :

- Fixations des réseaux d'ossatures par l'intermédiaire de suspentes de longueur adaptée pour accrochage sur support stable.

- Toutes sujétions de pose en parties horizontales

- Toutes sujétions de pose suivant Plans ou calpinages demandés par l'Architecte

- Au droit des cornières de rives, finitions contre les parois verticales par joints acrylique avant travaux de peinture.

- Mise en oeuvre conformément au DTU 58.1 et à la Norme NF P 68-203

Particularité :

- Selon nécessités et besoins, finitions par profilés spécifiques laqués aux intersections des parties horizontales et verticales.

- Compris toutes sujétions de coupes et de découpes des faux-plafonds pour la mise en place des luminaires, spots, blocs d'éclairage, de sécurité, accessoires divers, etc...

- Dispositifs de raccordements et les raccordements des liaisons équipotentielles.

- Création des réseaux d'ossatures selon les Plans ou calpinages des appareillages à encastrer dans les

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

faux-plafonds.

Nota :

- La fermeture définitive des faux-plafonds se fera qu'après le passage des différents BET et intervention des différentes entreprises

- *Faux-plafonds des Ets OWA ou techniquement équivalent*

- *Dalles du type Constellation 3, Funetta 62, Harmony 72 ou Futura 60*

- *Dalles de 600 mm x 600 mm x 15 mm ou 20 mm d'ép. à bords feuillurés pour pose sur T15*

- *Ossatures métalliques semi-encastées sur T15 (S15a)*

- *Pose en parties horizontales avec toutes sujétions de pose*

- *Classe d'Absorption : Alpha sabine de 0,70*

► Localisation :

.Niveau RdC	Dégagement	Pour l'ensemble	- Entre les gaines techniques, dans le Dégagement
	Hall	Pour l'ensemble	- En partie haute du Hall, sur toute la surface
Niveau 1°Etage	Cage d'escalier	Pour l'ensemble	- Sur emprise du palier, devant porte du logement
Niveau Combles	Cage d'escalier	Pour l'ensemble	- Sur emprise du palier, devant porte du logement

4 ISOLATION

4.1 ISOLATION DERRIERE DOUBLAGES

Isolation derrière doublages contre parois extérieures et/ou intérieures y compris retours en ébrasements sur ouvertures extérieures

Description du Matériau :

- En panneaux isolants semi-rigide en fibres de bois WF-EN 13171 - T3 - MU2 - AF5

- Selon les exigences de la Norme EN 13171

Pose et mise en oeuvre :

- Soit panneaux insérés entre les montants des ossatures métalliques.

- Soit panneaux collés à la paroi support avec colle agréée et joints décalés par rapport à la rangée inférieure.

- Pose d'un ruban pare-vapeur adhésif sur tous les joints entre panneaux

- Compris coupes, ajustements, etc...

4.1 1 - *Derrière doublages en plaques de plâtre, en ébrasements des ouvertures extérieures*

- *Type SYLVACTIS 55 FX des Ets ACTIS ou techniquement équivalent*

- *Epaisseur : 60 mm*

- *Résistance : 1,67 m²C/w*

► Localisation :

.Niveau RdC	Dégagement	Pour l'ensemble
	Hall	Pour l'ensemble
	Logement 1 "PMR"	Pour l'ensemble
	Logement 2 "Séniors"	Pour l'ensemble
Niveau 1°Etage	Cage d'escalier	Pour l'ensemble
	Logement 3	Pour l'ensemble
Niveau Combles	Logement 4	Pour l'ensemble

4.1 2 - *Derrière doublages en plaques de plâtre contre murs intérieurs*

- *Type SYLVACTIS 55 FX des Ets ACTIS ou techniquement équivalent*

- *Epaisseur : 80 mm*

- *Résistance : 2,22 m²C/w*

► Localisation :

.Niveau RdC	Hall	Pour l'ensemble
	Logement 1 "PMR"	Pour l'ensemble
	Logement 2 "Séniors"	Pour l'ensemble
Niveau 1°Etage	Logement 3	Pour l'ensemble

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

Niveau ComblesLogement 4Pour l'ensemble

- 4.1 3 - Derrière doublages en plaques de plâtre contre murs extérieurs
- Type SYLVACTIS 55 FX des Ets ACTIS ou techniquement équivalent
- Epaisseur : 140 mm
- Résistance : 3,89 m²C/w et/ou 3,75 m².C/w au minimum

► Localisation :

.Niveau RdCDégagementPour l'ensemble
HallPour l'ensemble
Logement 1 "PMR"Pour l'ensemble
Logement 2 "Séniors"Pour l'ensemble
Niveau 1^{er}EtageCage d'escalierPour l'ensemble
Logement 3Pour l'ensemble
Niveau ComblesCage d'escalierPour l'ensemble
Logement 4Pour l'ensemble

4.2 ISOLATION SUR PLAFONDS

Isolation sur plafonds

Description du Matériau :

- En panneaux isolants semi-rigide en fibres de bois WF-EN 13171 - T3 - MU2 - AF5
- Selon les exigences de la Norme EN 13171

Pose et mise en oeuvre :

- Pose libre sur plafonds en plaques de plâtre
- Pose à couches croisées avec joints décalés dans les cas de mise en oeuvre en plusieurs couches
- Compris toutes sujétions de pose au droit de parties verticales, inclinées ou rampantes selon nécessités avec accessoires : Clips de maintien, pattes, rubans adhésifs, etc...

- 4.2 1 - Sur plafonds en plaques de plâtre pour correction acoustique
- Type SYLVACTIS 55 FX des Ets ACTIS ou techniquement équivalent
- Nb. de couche : 2 en 2 x 100 mm
- Pose à joints croisés et décalés
- Epaisseur totale de 200 mm
- Résistance : 5,56 m²C/w

► Localisation :

Niveau 1^{er}EtageCage d'escalierPour l'ensemble
Logement 3Cuisine
Entrée
Wc

- 4.2 2 - Sur plafonds en plaques de plâtre pour isolation thermique
- Type SYLVACTIS 55 FX des Ets ACTIS ou techniquement équivalent
- Nb. de couche : 2 en 2 x 140 mm
- Pose à joints croisés et décalés
- Epaisseur totale de 280 mm
- Résistance : 7,78 m²C/w et/ou 7,50 m².C/w au minimum

► Localisation :

.Niveau RdCDégagementPour l'ensemble
HallPour l'ensemble
Niveau ComblesCage d'escalierPour l'ensemble
Logement 4Pour l'ensemble

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

5 OUVRAGES ANNEXES

5.1 DIVERS

5.1 1 ■ Pose d'huisseries

Réalisation :

- Huisseries fournies et approvisionnées sur le chantier par le Lot Menuiseries Intérieures Bois.
- Pose dans cloisons.
- Les prestations comprendront :
 - Transport à pied d'oeuvre des huisseries, présentation, montage, fixations, etc...
 - Incorporation des huisseries aux cloisons compris contrôles et réglages en verticalité, horizontalité et en nivellement par rapport au trait de niveau ou de référence.
 - Les traçages nécessaires au positionnement des portes par rapport à la maille ou au calpinage des faux-plafonds si nécessaire
- *Pour portes à 1 et/ou 2 vantaux du type "Battante" et/ou "Coulissante"*

► Localisation :

.Niveau RdC	Dégagement	Pour l'ensemble
	Hall	Pour l'ensemble
	Logement 1 "PMR"	Pour l'ensemble
	Logement 2 "Séniors"	Pour l'ensemble
Niveau 1°Etage	Cage d'escalier	Pour l'ensemble
	Logement 3	Pour l'ensemble
Niveau Combles	Cage d'escalier	Pour l'ensemble
	Logement 4	Pour l'ensemble

5.1 2 ■ Coffrages de gaines verticales et/ou horizontales

Description du Matériau :

- Ossatures métalliques composées de rails et de montants en acier galvanisé de 6/10° d'ép.
 - Parements constitués de plaques du type BA 13 composées d'une âme en plâtre renforcée par une armature en carton spécial.
 - Isolation par panneaux rigides de 45 mm d'ép. en laine de verre disposés entre les montants des ossatures métalliques
- Pose et mise en oeuvre :
- Fixations des plaques constituant les parements, perpendiculairement aux ossatures.
 - Fixations des ossatures sur les éléments du Gros-Oeuvre ou des faux-plafonds.
 - Les joints seront traités suivant la Technique et avec les produits du Fabricant (Bandes + Enduits)
 - La mise en oeuvre sera conforme au DTU 25-41, à l'AVis Technique N°9/86-388 et aux recommandations du Fabricant.
 - *Section : De 200 mm x 200 mm à 200 mm x 300 mm à réaliser pour 2 ou 3 faces selon nécessités et/ou besoins*
 - *En parties verticales et/ou horizontales selon besoins et/ou nécessités*

► Localisation :

.Niveau RdC	Logement 1 "PMR"	Pour l'ensemble
	Logement 2 "Séniors"	Pour l'ensemble
Niveau 1°Etage	Logement 3	Pour l'ensemble
Niveau Combles	Logement 4	Pour l'ensemble

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

6 FINITIONS EXTERIEURES

6.1 SUR OUVRAGES BOIS

- 6.1 1 ■ Sur bandeaux, planches de rives, habillages en frise et/ou volige, etc..., peinture satinée
Prestation comprenant :
- Brossage
 - Epoussetage
 - 1 Couche d'impression
 - Enduit non repassé
 - Ponçage à sec
 - 1 Couche de peinture intermédiaire glycérophthalique avec dilution appropriée
 - 2 Couches de peinture glycérophthalique en finition satinée, appliquées à la brosse avec dilution appropriée
 - Teintes au choix de l'Architecte
 - Tous travaux annexes et sujétions
- Choix : Peinture des Ets ZOLPAN ou techniquement équivalent
- **Localisation :**
Pour l'ensemble.....Du Chantier

7 FINITIONS INTERIEURES

7.1 SUR OUVRAGES BOIS

- 7.1 1 ■ Peinture sur ouvrages bois intérieurs (Portes, tablettes de fenêtres, plinthes, etc...)
Prestation comprenant :
- Préparation du support
 - Ponçage
 - Epoussetage
 - Enduit repassé
 - Application d'une couche d'impression teintée dite la couche de finition, du type Ondine des Ets Zolpan ou équivalent
 - Finition par 2 couches de peinture en laque acrylique en dispersion aqueuse du type Ondelak des Ets Zolpan ou équivalent
 - Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant, conformément au DTU en vigueur et Règles de l'Art
 - Compris toutes protections nécessaires, sujétion, travaux annexes et nettoyage
- Choix : Peinture des Ets Zolpan ou équivalent
- **Localisation :**
- | | | |
|----------------------|----------------------------|-----------------|
| .Niveau RdC | Dégagement | Pour l'ensemble |
| | Hall | Pour l'ensemble |
| | Logement 1 "PMR" | Pour l'ensemble |
| | Logement 2 "Séniors" | Pour l'ensemble |
| Niveau 1°Etage | Cage d'escalier | Pour l'ensemble |
| | Logement 3 | Pour l'ensemble |
| Niveau Combles | Cage d'escalier | Pour l'ensemble |
| | Logement 4 | Pour l'ensemble |

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

7.2 SUR OUVRAGES EN PLAFOND

- 7.2 1 ■ Peinture sur plafonds plâtrés ou en plaques de plâtre y compris sur retombées verticales selon besoins et/ou nécessités, etc...
Prestation comprenant :
- Egrenage
 - Epoussetage
 - Révision des bandes
 - 1 Couche d'impression garnissante
 - Rebouchage soigné
 - Ponçage et époussetage
 - 2 Couches de peinture glycérophtalique en finition mate ou satinée ou semi-brillante, appliquées au rouleau avec dilution appropriée
 - Teinte au choix du Maître d'Oeuvre
 - Tous travaux annexes et sujétions
 - Compris échafaudages, toutes protections nécessaires, etc...
- Choix : Produits des Ets Zolpan ou équivalent

► **Localisation :**

.Niveau RdC	Dégagement	Pour l'ensemble
	Hall	Pour l'ensemble
	Logement 1 "PMR"	Pour l'ensemble
	Logement 2 "Séniors"	Pour l'ensemble
Niveau 1 ^{er} Etage	Cage d'escalier	Pour l'ensemble
	Logement 3	Pour l'ensemble
Niveau Combles	Cage d'escalier	Pour l'ensemble
	Logement 4	Pour l'ensemble

7.3 SUR MURS ET PAROIS VERTICALES

- 7.3 1 ■ Revêtement mural par toile de verre avec peinture de finition sur parements en plaques de plâtre ou plâtrés
Mise en oeuvre :
- Epoussetage
 - Rebouchage à l'enduit à l'eau
 - Ponçage (Ponçage des joints sur les plaques de plâtre)
 - Epoussetage
 - 1 Couche d'impression
 - Revêtement mural à base de toile de verre des Ets ZOLPAN ou équivalent mis en oeuvre sur les parois verticales par double encollage (Motif au choix de l'Architecte)
 - Mise en oeuvre suivant les prescriptions et instructions du Fabricant
 - Préparations et mise en oeuvre de deux couches de peinture en finition satinée, mat ou brillante appliquées à la brosse ou au rouleau avec dilutions appropriées.
 - Toutes sujétions de formes ou motifs géométriques au autres selon choix et instructions de l'Architecte avec sujétions de caches, réchampissages, etc...
 - Teintes au choix de l'Architecte
 - Tous travaux annexes et sujétions
- Choix : Peinture de chez ZOLPAN ou techniquement équivalent.

► **Localisation :**

.Niveau RdC	Dégagement	Pour l'ensemble
	Hall	Pour l'ensemble
Niveau 1 ^{er} Etage	Cage d'escalier	Pour l'ensemble
Niveau Combles	Cage d'escalier	Pour l'ensemble

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

- 7.3 2 ■ Revêtement mural ou projection du type VF 60 avec protection par deux couches de peinture sur parements en plaques de plâtre ou plâtrés
Prestation comprenant :
- Rebouchage
 - Révision des joints et des bandes
 - Enduit non repassé
 - Ponçage et époussetage
 - 1 Couche d'impression garnissante du type Maoprimer des Ets Zolpan ou équivalent
 - Projection d'un revêtement décoratif en phase aqueuse du type Praya à grain fin des Ets Zolpan ou équivalent, à raison de 800 Grs de produit au minimum par M²
 - Finition par application de 2 couches de peinture copolymère acrylique en dispersion aqueuse, du type Cofrabrill satiné des Ets Zolpan ou équivalent (Teintes au choix de l'Architecte)
 - Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant, conformément au DTU en vigueur et Règles de l'Art
 - Compris échafaudages, toutes protections nécessaires, sujétion, travaux annexes et nettoyage
- Choix : Produits des Ets Zolpan ou techniquement équivalent

► **Localisation :**

.Niveau RdC	Logement 1 "PMR"	Chambre Circulation Cuisine Ouverte Placard + Pl. Elec. Salle d'eau Salon
	Logement 2 "Séniors"	Chambre Circulation Cuisine Ouverte Placard Electrique Salle d'eau Salon Wc
Niveau 1 ^{er} Etage	Logement 3	Chambre 1 Chambre 2 Chambre 3 Cuisine Dégagement Ch. 2 et 3 Entrée Salle d'eau Séjour Wc
Niveau Combles	Logement 4	Chambre 1 Chambre 2 Cuisine Dégt. Grenier et Ch. 2 Entrée Salle d'eau Séjour

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

7.4 SUR TUYAUTERIES

7.4 1 ■ Peinture sur tuyauteries de Chauffage en métaux ferreux et/ou non ferreux

Prestation comprenant :

- Brossage
 - Dégraissage
 - Dépoussiérage
 - 1 Couche d'impression
 - 2 Couches de peinture "Calorique" résistantes à la chaleur en finition satinée
 - Teintes au choix de l'Architecte dans le nuancier du Fabricant
 - Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant, conformément au DTU en vigueur et Règles de l'Art
 - Compris toutes protections nécessaires, sujétion, travaux annexes et nettoyage
- Choix : Peinture des Ets Zolpan ou équivalent

► Localisation :

.Niveau RdC	Logement 1 "PMR"	Chambre Circulation Cuisine Ouverte Salle d'eau Salon
	Logement 2 "Séniors"	Chambre Circulation Cuisine Ouverte Salle d'eau Salon
Niveau 1°Etage	Logement 3	Chambre 1 Chambre 2 Chambre 3 Cuisine Entrée Salle d'eau Séjour
Niveau Combles	Logement 4	Chambre 1 Chambre 2 Cuisine Entrée Salle d'eau Séjour

7.4 2 ■ Peinture sur tuyauteries en métaux ferreux, non ferreux et PVC

Prestation comprenant :

- Brossage
 - Dégraissage
 - Dépolissage au papier abrasif sur supports en PVC
 - Dépoussiérage
 - 1 Couche d'impression
 - 2 Couches de peinture à base de résine alkydes du type Zolpafer des Ets Zolpan ou équivalent sur supports métalliques
 - 2 Couches de peinture en laque acrylique du type Ondelak des Ets Zolpan ou équivalent sur supports PVC
 - Teintes au choix de l'Architecte dans le nuancier du Fabricant
 - Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant, conformément au DTU en vigueur et Règles de l'Art
 - Compris toutes protections nécessaires, sujétion, travaux annexes et nettoyage
- Choix : Peinture des Ets Zolpan ou équivalent

► Localisation :

.Niveau RdC	Logement 1 "PMR"	Cuisine Ouverte Salle d'eau
	Logement 2 "Séniors"	Cuisine Ouverte Salle d'eau Wc
Niveau 1°Etage	Logement 3	Cuisine Salle d'eau

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

Niveau ComblesLogement 4
Wc
Cuisine
Salle d'eau

7.5 SUR OUVRAGES METALLIQUES

- 7.5 1 ■ Peinture sur main-courante métallique
Prestation comprenant :
- Brossage
 - Dégraissage
 - Dépoussiérage
 - Retouche de peinture anti-rouille
 - 2 Couches de peinture à base de résine alkydes du type Zolpafer des Ets Zolpan ou techniquement équivalent
 - Teintes au choix de l'Architecte dans le nuancier du Fabricant
 - Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant, conformément au DTU en vigueur et Règles de l'Art
 - Compris toutes protections nécessaires, sujétion, travaux annexes et nettoyage
- Choix : Peinture des Ets Zolpan ou techniquement équivalent
- **Localisation :**
- .Niveau RdCDégagementPour l'ensemble
 - Niveau 1^{er}EtageCage d'escalierPour l'ensemble

7.6 NETTOYAGE

- 7.6 1 ■ Nettoyage de fin de chantier
Prestation comprenant :
- Dépoussiérage et lavage de l'ensemble des équipements :
 - Menuiseries extérieures aux deux faces pour profilés, quincailleries et vitrages (Pour portes d'entrée, portes-fenêtres, châssis, ensembles menuisés, croisées, etc...)
 - Nettoyage des menuiseries intérieures (Portes palière, portes de distribution, façades de placard, rayonnages, etc...)
 - Quincailleries (Béquilles de porte, boutons, butées, etc...)
 - Sols revêtements divers (Parquets bois existants vitrifiés, sols PVC, etc...) compris dépoussiérage mécanique des sols et lessivage
 - Revêtements Muraux (Projeté mural, faïence, etc...)
 - Appareils sanitaires y compris robinetterie
 - Radiateurs y compris équipements (Robinets de réglage, robinets thermostatiques, tuyauteries apparentes de chauffage, chaudière, etc...)
 - Nettoyage des appareils et équipements électrique (Interrupteurs, Prises de courant, de Téléphone, de Télévision, etc....)
 - Etc...
 - Fourniture et location des appareils d'entretien si nécessaire.
 - Tous les locaux devront être livrés dans un état de propreté impeccable pour la réception des travaux.
 - Sont compris dans le nettoyage, le balayage et l'évacuation des gravas de nettoyage eux-mêmes.
 - A l'achèvement des travaux, l'Entrepreneur effectuera tous les nettoyages nécessaires. Ces nettoyages devront faire disparaître toutes les tâches de peinture, enduit, mastic, huile, ciment, ainsi que les projections de mortier, plâtre, etc...
 - Les produits employés (Solvants, décapants, etc...) et les procédés de mise en oeuvre (Grattage,

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

ponçage, etc...) devront être compatible avec les matériaux employés, afin de ne provoquer aucune altération des matériaux, ni des matières ou de leur état de surface (Poli, brillant, mat, etc...)

- Dans les cas de revêtements (Muraux ou de sol) non traditionnels, il sera nécessaire de se référer pour les nettoyages aux indications données par les fabricants.

- Avant la prise des locaux par les locataires, l'Entrepreneur réalisera un nettoyage de finition et de mise en service (Après réception et reprises après levée des différentes réserves effectuées par les entreprises)

- *Pour l'ensemble des pièces et locaux des 4 logements y compris parties communes du Sous-sol aux Combles*



Localisation :

Tous NiveauxPour LogementsEt Parties Communes

RESTRUCTURATION DE 4 LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE A HAUT DU THEM - CHATEAU-LAMBERT (70440)

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune de HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
3, Rue de la Vierge
70440 HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
tel. 03 84 20 40 84

MAITRISE D'ŒUVRE

Sarl d'Architecture Ambiance et Atmosphère
15 rue du Fahys
70 200 LURE
tel. 03 84 30 26 97

Economiste : Sarl BECIF
26 place P.Rénet
70 000 VESOUL
tel. 03 84 76 50 81

BET Structure : Sarl STRUCTUREST
Pôle technologique de Nancy-Brabois
6 allée Pelletier Doisy
54 603 VILLERS LES NANCY CEDEX
tel. 03 83 61 44 16

BET Fluides : ENEBAT THERMIQUE SARL
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71

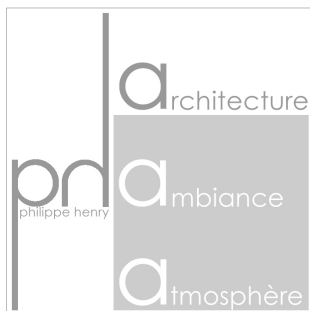
BET Electricité : ENEBAT SAS
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71

D.C.E.

D.P.G.F.

LOT N°05

**PLATRIERIE
ISOLATION
PEINTURE**



Date du document: 30/04/2015

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
INFORMATION				
<p>SUR LES QUANTITES PORTEES DANS LE PRESENT CADRE DE BORDEREAU DE PRIX</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ - Le présent cadre de décomposition des prix unitaires du montant forfaitaire des travaux est donné à titre indicatif. - Les entreprises sont tenues de répondre sur le présent cadre de décomposition des prix unitaires établi par le Maître d'Oeuvre. - Toutefois, les entreprises sont tenues de vérifier les quantités proposées afin de s'assurer de leur exactitude et de les rectifier si nécessaire. 				
1 CLOISONS				
1.1 CLOISONS EN PLAQUES DE PLATRE				
1.1 1	■ Cloisons de distribution du type 72/48 compris isolation intérieures par 45 mm de laine de verre	M²	132.94	
1.1 2	■ Cloisons du type 98/48 compris isolation intérieures par 45 mm de laine de verre	M²	65.89	
1.1 3	■ Plus-Value sur les parements des cloisons ci-dessus pour remplacement des plaques type BA13 "Standard" par des plaques hydrofugées du type Placomarine BA13 ou techniquement équivalent	M²	18.72	
	■ Cloison du type SAD 160 ou techniquement équivalent - Type SAD 160 des Ets Placoplâtre ou techniquement équivalent - Isolation centrale par 2 x 45 mm de Laine de Verre	M²	15.61	
2 DOUBLAGES				
2.1 DOUBLAGES EN PLAQUES DE PLATRE				
Doublages en plaques de plâtre				
2.1 1	■ - Pour parties courantes au droit de parties à isoler (Murs extérieurs) - Type Placostil des Ets Placoplâtre ou équivalent - Parement composé de 1 plaque du type BA 13	M²	256.54	
2.1 2	■ - Pour parties courantes au droit de parties à isoler (Murs intérieurs) - Type Placostil des Ets Placoplâtre ou équivalent - Parement composé de 1 plaque du type BA 13	M²	340.86	
Total de la page :				

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
2.1 3 ■ - Pour retours de doublages devant recevoir une isolation en ébrasements d'ouvertures extérieures - Type Placostil des Ets Placoplâtre ou équivalent - Parement composé de 1 plaque du type BA 13	M²	94.86		
2.1 4 ■ Plus-Value sur les parements des doublages ci-dessus pour remplacement des plaques type BA13 "Standard" par des plaques hydrofugées du type Placomarine BA13 ou techniquement équivalent	M²	12.48		
3 PLAFONDS				
3.1 PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE				
3.1 1 ■ - Type Placostil des Ets Placoplâtre ou techniquement équivalent - Nb. et type de plaque/parement : 1 x 13 mm - Type de plaque : BA 13 - Pour plafonds horizontaux et/ou rampants	M²	306.74		
3.1 2 ■ - Plafond Coupe-Feu 1 Heure - Type PLACOSTIL des Ets Placoplâtre ou techniquement équivalent - Nb. et type de plaque/parement : 2 x 13 mm - Type de plaque : STUCAL BA 13 M0 - Avec joints transversaux et longitudinaux protégés	M²	54.03		
3.2 DIVERS				
3.2 1 ■ Retombée verticale au droit des baies et/ou ensembles menuisés extérieurs - Hauteur selon besoins et/ou nécessités	M²	15.41		
3.2 2 ■ Retombée verticale au droit des plafonds en plaques de plâtre cartonnées - Hauteur selon besoins et/ou nécessités	M²	9.99		
3.2 3 ■ Façon d'habillage au droit de châssis de toit - Pour châssis de toit de dimensions de 114 cm x 118 cm de Ht.	Un	5		
3.3 FAUX-PLAFOND ACOUSTIQUE				
3.3 1 ■ Faux-plafond "Acoustique" avec ossature apparente - Faux-plafonds des Ets OWA ou techniquement équivalent - Dalles du type Constellation 3, Funetta 62, Harmony 72 ou Futura 60 - Dalles de 600 mm x 600 mm x 15 mm ou 20 mm d'ép. à bords feuillurés pour pose sur T15 - Ossatures métalliques semi-encastrées sur T15 (S15a) - Pose en parties horizontales avec toutes sujétions	M²	13		
Total de la page :				

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
de pose - Classe d'Absorption : Alpha sabine de 0,70				
4 ISOLATION				
4.1 ISOLATION DERRIERE DOUBLAGES				
Isolation derrière doublages contre parois extérieures et/ou intérieures y compris retours en ébrasements sur ouvertures extérieures				
4.1 1 ■ - Derrière doublages en plaques de plâtre, en ébrasements des ouvertures extérieures - Type SYLVACTIS 55 FX des Ets ACTIS ou techniquement équivalent - Epaisseur : 60 mm - Résistance : 1,67 m ² C/w	M ²	78.06		
4.1 2 ■ - Derrière doublages en plaques de plâtre contre murs intérieurs - Type SYLVACTIS 55 FX des Ets ACTIS ou techniquement équivalent - Epaisseur : 80 mm - Résistance : 2,22 m ² C/w	M ²	193.13		
4.1 3 ■ - Derrière doublages en plaques de plâtre contre murs extérieurs - Type SYLVACTIS 55 FX des Ets ACTIS ou techniquement équivalent - Epaisseur : 140 mm - Résistance : 3,89 m ² C/w et/ou 3,75 m ² .C/w au minimum	M ²	300.54		
4.2 ISOLATION SUR PLAFONDS				
Isolation sur plafonds				
4.2 1 ■ - Sur plafonds en plaques de plâtre pour correction acoustique - Type SYLVACTIS 55 FX des Ets ACTIS ou techniquement équivalent - Nb. de couche : 2 en 2 x 100 mm - Pose à joints croisés et décalés - Epaisseur totale de 200 mm - Résistance : 5,56 m ² C/w	M ²	16.67		
4.2 2 ■ - Sur plafonds en plaques de plâtre pour isolation thermique - Type SYLVACTIS 55 FX des Ets ACTIS ou techniquement équivalent - Nb. de couche : 2 en 2 x 140 mm - Pose à joints croisés et décalés - Epaisseur totale de 280 mm - Résistance : 7,78 m ² C/w et/ou 7,50 m ² C/w au minimum	M ²	153.34		
Total de la page :				

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
5 OUVRAGES ANNEXES				
5.1 DIVERS				
5.1 1 ■ Pose huisseries - Pour portes à 1 et/ou 2 vantaux du type "Battante" et/ou "Coulissante"	Un	26		
5.1 2 ■ Coffrages de gaines verticales et/ou horizontales - Section : De 200 mm x 200 mm à 200 mm x 300 mm à réaliser pour 2 ou 3 faces selon nécessités et/ou besoins - En parties verticales et/ou horizontales selon besoins et/ou nécessités	Ml	31.20		
6 FINITIONS EXTERIEURES				
6.1 SUR OUVRAGES BOIS				
6.1 1 ■ Sur bandeaux, planches de rives, habillages en frise et/ou volige, etc..., peinture satinée	M²	37.78		
7 FINITIONS INTERIEURES				
7.1 SUR OUVRAGES BOIS				
7.1 1 ■ Peinture sur ouvrages bois intérieurs (Portes, tablettes de fenêtres, plinthes, etc...)	M²	202.62		
7.2 SUR OUVRAGES EN PLAFOND				
7.2 1 ■ Peinture sur plafonds plâtrés ou en plaques de plâtre y compris sur retombées verticales selon besoins et/ou nécessités, etc...	M²	371.95		
7.3 SUR MURS ET PAROIS VERTICALES				
7.3 1 ■ Revêtement mural par toile de verre avec peinture de finition sur parements en plaques de plâtre ou plâtrés	M²	161.49		
7.3 2 ■ Revêtement mural ou projection du type VF 60 avec protection par deux couches de peinture sur parements en plaques de plâtre ou plâtrés	M²	699.51		
Total de la page :				

Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
7.4 SUR TUYAUTERIES				
7.4 1 ■ Peinture sur tuyauteries de Chauffage en métaux ferreux et/ou non ferreux	M²	83.50		
7.4 2 ■ Peinture sur tuyauteries en métaux ferreux, non ferreux et PVC	M²	14.50		
7.5 SUR OUVRAGES METALLIQUES				
7.5 1 ■ Peinture sur main-courante métallique	M²	12.11		
7.6 NETTOYAGE				
7.6 1 ■ Nettoyage de fin de chantier - Pour l'ensemble des pièces et locaux des 4 logements y compris parties communes du Sous-sol aux Combles	Ens	1		
Total de la page :				

Récapitulatif :

Page	Montant HT
Page : 1 Page : 2 Page : 3 Page : 4 Page : 5	
Total Lot N°05 PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURE en Euros Montant HT Montant TVA (10%) Montant TTC	